

N/REF : 23/09/2025 17H14 C:000053 I:02517
V/REF : AC/C28775
V/Email reçu le Mardi 23/09/2025 a 17H14

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QRN
IMMEUBLE : RES. QUIRINAL -QRN
131-137, AV. ARISTIDE BRIAND
.
35000 RENNES

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 131 BRIAND - MME LEOPOLDIE MR LOUIS 07 82 56 69 82
LOGEMENT N° 103108, PORTE N°101, 10° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : - DEPOSE DU COMPTEUR D'EAU CHAUDE (WC)
- POSE D'UN MANCHON

- VÉRIFIER QUE LES CANALISATIONS SDB NE SONT PAS OBSTRUÉES

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE DU COMPTEUR
POSE D'UN MANCHON
VIDANGE BAIGNOIRE NON OBSTRUÉE VIDAGE LAVABO NON OBSTRUÉ
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/09/25 a 10H51 Mme A JUDAIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	150,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				170,00
T.V.A. a 10,00%				17,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>187,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.